

6^e Communiqué conjoint
des ministres des Affaires étrangères et de la Défense
de la République française et du Japon
(en format visioconférence, 20 janvier 2022)

1. M. Jean-Yves LE DRIAN, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de la République française, Mme Florence PARLY, ministre des Armées de la République française, M. HAYASHI Yoshimasa, ministre des Affaires étrangères du Japon, et M. KISHI Nobuo, ministre de la Défense du Japon, (ci-après désignés « les quatre ministres ») se sont réunis le 20 janvier 2022 pour la sixième session des consultations politico-militaires ministérielles (« 2+2 ») franco-japonaises en format visioconférence.
2. Les quatre ministres ont réaffirmé l'importance du « partenariat d'exception » franco-japonais, fondé sur un attachement commun aux valeurs de liberté, de démocratie, de l'État de droit, de respect des droits de l'Homme, ainsi qu'au multilatéralisme et à un ordre international fondé sur les règles. Ils se sont félicités du remarquable approfondissement de la coopération entre les deux pays, rappelant les termes de la déclaration conjointe entre le Président de la République française et le Premier ministre du Japon adoptée le 24 juillet 2021 à l'occasion de la visite au Japon du Président Emmanuel MACRON dans le cadre de l'ouverture des Jeux Olympiques de Tokyo 2020. Les quatre ministres ont affirmé leur souhait de renforcer la collaboration franco-japonaise, notamment dans les domaines de la sécurité et de la défense. Ils ont exprimé leur volonté de continuer à poursuivre leur coopération étroite, dans un cadre bilatéral comme multilatéral, sur les questions régionales, notamment dans l'espace indopacifique, ainsi que de répondre aux défis auxquels notre monde est confronté, tels que la santé mondiale, l'environnement ou le changement climatique. Les ministres ont affirmé leur volonté de renforcer cette coopération dans le cadre du G7 et du G20, y compris dans le cadre de la présidence japonaise du G7 en 2023.
3. Les quatre ministres ont affirmé leur engagement à poursuivre une coopération visant à contribuer à un espace indopacifique libre et ouvert, fondé sur l'Etat de droit, ainsi que leur volonté de renforcer des coopérations spécifiques non seulement bilatérales mais également avec des pays alliés et partenaires. À cet égard, les quatre ministres ont salué des réalisations telles que le premier dialogue maritime global franco-japonais en septembre 2019 et le premier groupe de travail sur l'Indopacifique en octobre 2020. Les ministres français se sont félicités en particulier de l'assistance récemment fournie par le

Japon, visant à améliorer l'environnement de formation des personnels engagés dans des opérations de maintien et de soutien de la paix au moyen de ravitaillements d'équipements médicaux au Centre de formation d'AMISOM à Djibouti. En outre, les quatre ministres se sont félicités de la participation de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française au neuvième Sommet des dirigeants des îles du Pacifique (PALM 9) qui s'est tenu en juillet 2021, et ont réaffirmé leur volonté de renforcer la coopération franco-japonaise dans le Pacifique sud. Les quatre ministres ont rappelé que l'année 2022 marque le 130^e anniversaire de l'immigration japonaise en Nouvelle-Calédonie et ont salué l'intention japonaise d'ouvrir un consulat du Japon à Nouméa.

4. Les quatre ministres se sont félicités de l'entrée en vigueur de l'accord de soutien logistique mutuel (ACSA) en juin 2019 et de la signature du mémorandum de coopération signé en mai 2020 entre l'Armée de l'Air française et la Force aérienne d'autodéfense japonaise, qui annonce un renforcement de la coopération aérienne entre les deux pays. Ils ont également échangé sur les moyens visant à sécuriser les échanges d'informations entre les deux pays. Ils ont en outre salué les nombreuses interactions bilatérales et multilatérales conduites depuis le dernier dialogue « 2+2 », parmi lesquelles l'exercice anti-sous-marin réalisé en décembre 2020 associant les marines française, japonaise et américaine dans le Pacifique, l'exercice conjoint « *Lapérouse 21* » associant les marines française, japonaise, américaine, australienne et indienne en avril 2021, l'exercice conjoint anti-piraterie entre la France et le Japon dans le Golfe d'Aden en mai, l'exercice « *ARC 21* » organisé dans l'ouest de Kyushu à l'occasion de l'escale de la mission *Jeanne d'Arc* en mai et l'exercice franco-japonais « *Oguri-Verny* » en septembre 2021 en Nouvelle Calédonie. Ils ont salué les progrès atteints dans les domaines de la sécurité et de la défense, tels que les mesures prises contre les transbordements illicites qui contribuent au contournement des sanctions par la Corée du Nord, ou en faveur de la sécurité maritime. Ils ont réaffirmé leur engagement à contribuer activement à la paix et à la stabilité de la région indopacifique en poursuivant les exercices et les manœuvres conjoints et à renforcer l'interopérabilité de leurs forces en saisissant les prochaines opportunités créées par les grands déploiements français (*Pégase*, mission *Jeanne d'Arc*) et japonais (*IndoPacific Deployment*).
5. Les quatre ministres ont donné des instructions à leurs services respectifs pour engager des discussions sur un cadre pérenne visant à améliorer les procédures administratives, techniques et juridiques afin de faciliter les opérations et les exercices conjoints entre les forces d'autodéfense du Japon et les forces armées françaises. En outre, les quatre

ministres se sont félicités des progrès des travaux de recherche conjointe initiés en 2018 sur les nouvelles technologies de détection des mines marines, en vertu de l'Accord entre la France et le Japon sur le transfert d'équipements et de technologies de défense.

6. Les quatre ministres ont affirmé leur volonté de renforcer la coopération dans le domaine de la sécurité économique. Ils ont exprimé leurs préoccupations face aux politiques économiques coercitives, et ont rappelé l'importance d'un ordre économique basé sur l'Etat de droit. Dans l'objectif de soutenir un espace indopacifique libre et ouvert, les ministres ont affirmé leur volonté de coopérer ensemble et de manière concrète avec des pays partenaires. Les quatre ministres sont convenus de poursuivre le dialogue sur la sécurité économique, notamment en ce qui concerne la protection des technologies essentielles et émergentes ainsi que de la propriété intellectuelle connexe, la réponse au transfert coercitif de technologies, le renforcement de la résilience des chaînes d'approvisionnement en France et au Japon, la protection des infrastructures critiques, l'amélioration de la coopération en matière d'infrastructures industrielles de défense. En ce qui concerne la conception, le développement, la gouvernance et l'usage des technologies essentielles et émergentes, les quatre ministres sont convenus de coopérer en faveur du respect des valeurs démocratiques et des droits de l'Homme et ont insisté sur le fait que la technologie ne devrait pas être instrumentalisée comme moyen de contrôle autoritaire ou d'oppression. S'agissant de la cybersécurité, les quatre ministres ont réaffirmé leur volonté de renforcer le dialogue franco-japonais sur la cybersécurité, d'améliorer le partage d'information et la coordination dans les enceintes multilatérales au sujet de l'élaboration des normes, la promotion de l'application du droit international et des normes agréées pour la conduite des Etats dans le cyberspace, ainsi que leur engagement pour répondre aux cyberattaques. Tout en rappelant l'importance des principes d'ouverture ou de diversité, les quatre ministres ont affirmé l'importance de partager des informations sur les approches et les actions respectives visant à assurer la sécurité, la fiabilité et la résilience à long terme des infrastructures de télécommunications, y compris la 5G et les futures technologies de communication.
7. Les quatre ministres se sont félicités de la poursuite des concertations entre les autorités de défense nippo-françaises dans le domaine spatial. Ils ont rappelé leur attachement à un usage pacifique et responsable de l'espace extra-atmosphérique. Les ministres ont relevé à cet égard que le tir de destruction à l'encontre de l'un de ses propres satellites effectué par la Russie en novembre 2021 constitue une action condamnable et déstabilisatrice et qui représente un risque pour la durabilité ainsi que pour la viabilité des

activités spatiales et pour le libre accès à l'espace pour tous. Ils ont réaffirmé leur engagement de continuer à renforcer leur coopération à travers les plateformes de dialogues, bilatérales comme multilatérales, notamment le dialogue global sur l'espace entre la France et le Japon, en faveur de la résolution des défis liés à la sécurité ainsi qu'à la défense spatiale, et du développement des normes, règles et principes du comportement responsable dans l'espace. Par ailleurs, ils ont également rappelé la proposition d'accueil d'un officier de liaison japonais au sein du Commandement de l'Espace et la volonté de poursuivre la montée en gamme des échanges d'informations dans le domaine de l'observation de l'espace.

8. Les quatre ministres se sont félicités de l'adoption par l'Union européenne de sa stratégie pour l'Indopacifique et de la publication par la Commission européenne et le Haut représentant de la Communication conjointe sur la stratégie de l'UE pour la coopération dans la région indopacifique le 16 septembre 2021. Les ministres japonais se sont félicités que la France ait joué un rôle majeur dans la conception de cette stratégie et ont exprimé leur soutien au développement de la présence et de l'engagement de l'Union et de ses Etats membres dans la région indopacifique, y compris à travers leur volonté de développer la présence navale des États membres dans la zone indopacifique en mettant en œuvre des présences maritimes coordonnées (PMC). Les ministres français ont salué les contributions apportées par le Japon, notamment à travers la participation de ses ministres au Conseil des affaires étrangères de l'Union européenne en janvier 2021 ou à la sous-commission sécurité et défense du Parlement européen en juin 2021. Ils se sont également félicités des nombreuses interactions et exercices conjoints menés par les Forces maritimes d'autodéfense japonaises avec les moyens de l'opération Atalante de l'UE. Les quatre ministres se sont en particulier engagés à saisir l'occasion du Forum ministériel organisé le 22 février par la présidence française du Conseil de l'Union européenne, en vue d'apporter une contribution concrète à la mise en œuvre des partenariats envisagés par la stratégie européenne dans la région indopacifique. À cet égard, les quatre ministres ont confirmé leur volonté de promouvoir des initiatives bilatérales visant à renforcer une connectivité durable et fondée sur des règles, y compris des coopérations entre les agences au développement via le « Partenariat entre le Japon et l'Union européenne sur la connectivité durable et les infrastructures de haute qualité », ainsi qu'en poursuivant la mise en œuvre concrète de ce partenariat dans les zones prioritaires identifiées.

9. Les quatre ministres ont de nouveau exprimé leur vive préoccupation quant à la situation

en mers de Chine orientale et méridionale. Ils ont également rappelé leur forte opposition aux tentatives unilatérales de changer par la force ou par la création de faits accomplis le *statu quo*, et à la coercition, qui aggravent les tensions et nuisent à l'ordre international.

Les quatre ministres ont réitéré leur opposition aux revendications non-conformes à la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM), à la militarisation et aux activités coercitives en mer de Chine méridionale. Ils ont souligné l'importance de la liberté de navigation et de survol en mer de Chine méridionale. Les quatre ministres ont souligné l'importance de la résolution pacifique des différends maritimes conformément aux dispositions de la CNUDM, qui définit le cadre juridique auquel doivent se conformer toute activité en mer. Ils ont également souligné que toute revendication au sujet des intérêts maritimes doit se fonder sur les dispositions pertinentes de la CNUDM. Ils ont également rappelé la décision rendue en juillet 2016 par le tribunal arbitral entre les Philippines et la Chine établi en vertu de la CNUDM, qui marque une étape importante et constitue une base utile pour la résolution pacifique des différends en mer de Chine méridionale. Les quatre ministres ont également déclaré veiller à ce que le Code de Conduite en mer de Chine méridionale (COC) en cours de discussion entre la Chine et l'ASEAN soit conforme à la CNUDM et qu'il ne remette pas en question les droits et les intérêts de toute tierce partie en mer de Chine méridionale.

Les quatre ministres ont exprimé leur vive préoccupation commune quant à la situation récente à Hong Kong ainsi qu'à la situation des droits de l'Homme, notamment en ce qui concerne les Ouïghours dans la région du Xinjiang. Ils ont souligné l'importance de la paix et de la stabilité dans le détroit de Taïwan, et ont réitéré leur engagement pour encourager une résolution pacifique des relations inter-détroit.

10. Les quatre ministres ont réaffirmé leur soutien à la centralité de l'ASEAN et à l'architecture régionale des mécanismes pilotés par l'ASEAN, ainsi qu'à la vision de l'ASEAN sur l'Indopacifique (« *ASEAN Outlook on the Indo-Pacific* », AOIP). En outre, ils ont confirmé leur engagement à poursuivre des projets concrets de coopération dans les domaines d'intérêts partagés avec les priorités de l'AOIP.

Les quatre ministres ont réaffirmé leur soutien à l'action de l'ASEAN en faveur de la résolution de la crise en Birmanie et sont convenus d'encourager et de soutenir le Cambodge, qui prend la présidence de l'ASEAN, dans ses efforts de mise en œuvre du consensus en cinq points de l'ASEAN. Ils ont exprimé leur préoccupation face aux récents développements dans le pays et ont renouvelé leur appel à la cessation immédiate des violences, à la libération immédiate de toutes les personnes arbitrairement détenues et

au retour à la transition démocratique.

11. Les quatre ministres ont exprimé leur vive préoccupation au regard du développement des programmes d'armes de destruction massive et de vecteurs de la Corée du Nord en violation des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies. Ils ont réaffirmé leur engagement en faveur de l'objectif de démantèlement complet, vérifiable et irréversible de l'ensemble des armes de destruction massive et des missiles balistiques ainsi que tous les programmes et équipements connexes de la Corée du Nord conformément aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies. Ils sont également convenus de continuer à exiger de la Corée du Nord des engagements clairs et des actions concrètes pour la mise en œuvre de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies et de poursuivre leur coopération pour lutter contre le contournement des sanctions, y compris les transbordements illicites, afin d'assurer la pleine mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies. Les ministres japonais se sont félicités des efforts menés par la France dans le cadre de sa participation aux activités de surveillance engagées à ce titre. Les quatre ministres ont appelé la Corée du Nord à une résolution immédiate de la question des enlèvements.
12. Les quatre ministres ont réaffirmé que les deux pays ont un intérêt commun au maintien d'un dialogue soutenu et de haut niveau avec la Russie, dans le but d'assurer la sécurité. Les quatre ministres continuent à suivre avec une grande inquiétude le renforcement du dispositif militaire russe près des frontières russe et biélorusse avec l'Ukraine et appellent la Russie à éviter toute escalade des tensions et à se conformer à son engagement international concernant la transparence des activités militaires. Les quatre ministres ont réitéré leur soutien ferme au plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine et ont souligné l'importance de la pleine mise en œuvre des accords de Minsk qui demeurent la seule voie pour arriver à une solution politique durable à la crise ukrainienne. Les ministres japonais ont reconfirmé leur soutien au cadre du format Normandie et du Groupe de contact trilatéral. Les quatre ministres ont condamné de nouveau la répression par la force des autorités biélorusses contre leurs citoyens et l'orchestration de migrations irrégulières vers l'Union européenne comme tactique hybride en Biélorussie.
13. Les quatre ministres ont rappelé leur profonde préoccupation s'agissant de la situation humanitaire en Afghanistan, la nécessité de poursuivre l'aide humanitaire et l'appui à la création d'un mécanisme d'acheminement de l'aide humanitaire, notamment par le biais des organisations internationales. Ils ont exigé des Talibans les assurances d'un passage sûr des personnes souhaitant quitter le pays, d'un accès humanitaire complet et sans

entrave, de l'établissement d'un régime politique inclusif et représentatif assurant le respect des droits de tous, notamment en ce qui concerne les femmes, les filles et les minorités, ainsi que l'engagement de ne pas faire de l'Afghanistan un foyer du terrorisme et de la drogue. Ils sont convenus que les réponses apportées par la communauté internationale dépendront des actions des Talibans. Les quatre ministres ont confirmé leur coopération étroite avec la communauté internationale en vue d'aider à la stabilité de l'Afghanistan et de la région.

14. Les quatre ministres ont affirmé leur détermination à jouer un rôle actif pour le maintien du cessez-le-feu concernant la Bande de Gaza et pour fournir l'aide nécessaire à la reconstruction de Gaza. Ils ont souligné la poursuite des efforts en faveur d'une paix juste et durable au Proche Orient, fondés sur la solution des deux États et les paramètres internationalement agréés, dans le respect des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies, et passant notamment par le renforcement de la confiance entre les deux parties. Ils ont rappelé l'importance du soutien à l'indépendance financière de l'Autorité palestinienne et à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) dont le rôle stabilisateur dans la région est crucial. Les quatre ministres ont salué à cet égard leurs initiatives respectives dont celle du Japon concernant le Parc agro-industriel de Jericho (JAIP) et celle de la France concernant la Zone industrielle de Bethléem (BIE). Les quatre ministres ont appelé les parties prenantes à s'abstenir de toutes mesures unilatérales susceptibles de remettre en cause la solution des deux États et d'entraver le renforcement de la confiance ; ainsi qu'à s'engager pour l'apaisement des tensions.
15. Les quatre ministres ont souligné l'importance d'un retour sans délai à la pleine mise en œuvre du JCPOA, compte tenu des avancées très inquiétantes des activités nucléaires iraniennes. Ils ont salué la reprise des négociations à Vienne et ont souligné l'urgence de les voir aboutir dans ce contexte. Ils ont appelé l'Iran à mettre un terme à l'expansion de ses activités nucléaires. Les quatre ministres ont souligné l'importance du rôle joué par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) en matière de vérification et de surveillance de l'accord et ont demandé fortement à l'Iran de coopérer pleinement avec l'AIEA, y compris au sujet du moyen des garanties.
16. Concernant la Syrie, les quatre ministres ont exprimé leur vive préoccupation quant au blocage du processus politique et aux obstacles avérés à l'acheminement de l'aide humanitaire. En vue d'une solution politique, crédible, durable et inclusive, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies, les ministres ont réaffirmé

l'unification de leurs efforts diplomatiques et le soutien à l'envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie. Ils ont rappelé la nécessité du maintien et du renforcement de l'accès à l'aide humanitaire, y compris l'aide transfrontalière. Les ministres ont souligné leur engagement contre l'impunité des crimes commis en Syrie, y compris l'utilisation d'armes chimiques. Notant avec préoccupation la déclaration incomplète du régime syrien sur l'utilisation d'armes chimiques, ils ont réaffirmé leurs engagements au maintien et au renforcement du régime de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques, ainsi que leur engagement au sein du Partenariat international contre l'impunité pour l'utilisation d'armes chimiques. Les ministres ont enfin rappelé que leurs pays ne seraient en mesure de contribuer à la reconstruction que lorsqu'un processus politique acceptable et crédible serait en cours.

17. Notant l'impact considérable de la Covid-19 sur l'économie et la société africaines, les quatre ministres ont réaffirmé leur volonté de coopérer pour le développement ainsi que pour la paix et la stabilité de l'Afrique. Afin de réaliser une sécurité encore plus grande dans la région du Sahel, les quatre ministres ont salué la contribution de l'architecture internationale de sécurité : la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali, la force conjointe du G5 Sahel, l'Opération Barkhane et la *Task Force Takuba*. Dans ce contexte, ils ont relevé les risques de déstabilisation que faisait peser le déploiement de forces de sécurité privées au Mali. Ils ont marqué leur préoccupation à l'égard de la situation politique au Mali et rappelé leur soutien à l'action de la CEDEAO. Ils ont enfin souligné leur engagement envers la stabilisation et le développement du Sahel mené à travers l'action de la Coalition internationale pour le Sahel. Les quatre ministres ont exprimé leur forte attente pour faire de la 8ème Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 8) prévue cette année, une occasion importante de tracer le cap du développement de l'Afrique. Ils ont également réaffirmé leur volonté conjointe de contribuer activement au renforcement de l'autonomie africaine sur tous les plans, notamment sanitaire, et de poursuivre les efforts engagés pour le développement d'économies africaines innovantes, dynamiques et créatrices d'opportunités pour les peuples africains, notamment la jeunesse.

18. Dans le contexte de la lutte contre la Covid-19, les quatre ministres sont convenus, pour faire face aux risques liés aux maladies infectieuses susceptibles d'affecter la sécurité sanitaire internationale et en vue de la mise en œuvre de la couverture santé universelle, de promouvoir la coopération bilatérale, tout en affirmant leur volonté de renforcer le partage d'expérience en matière d'aide humanitaire et de secours en cas de catastrophe

sanitaire, de coopération en pays tiers ou encore de lutte contre la désinformation. Les quatre ministres sont également convenus de promouvoir leur coordination étroite pour le soutien à l'accès équitable aux vaccins, traitements et diagnostics, et le renforcement de système sanitaire afin de réaliser la couverture santé universelle.

19. Puisque le changement climatique continue à affecter la sécurité des personnes, des écosystèmes et de l'économie, les quatre ministres ont affirmé l'importance de continuer leur coopération en tant que partenaires qui visent la neutralité carbone. Jouant un rôle de premier plan dans le domaine du climat, le Japon et la France ont salué le résultat des négociations ambitieuses et inclusives pendant la COP26 afin d'atteindre l'objectif d'effort de 1,5 degré fixé par l'Accord de Paris, et se sont convenus de mener ensemble une action climatique ambitieuse, durable et globale. Les quatre ministres ont également affirmé leur volonté d'approfondir leur coopération bilatérale, dans le cadre de l'Alliance verte entre le Japon et l'Union européenne, concernant la transition énergétique, la protection environnementale, la réglementation et la coopération commerciale, la recherche et le développement, la finance durable et la promotion de la transition dans les pays tiers. Les ministres français se sont félicités de l'annonce du Japon, lors de la COP26, de son plan d'aide supplémentaire publique et privée pour les cinq prochaines années plafonnées à 10 milliards de dollars et qui s'ajoute au plan d'aide public et privé de 60 milliards de dollars sur cinq ans dévoilés en juin 2021. En outre, Le ministre KISHI a annoncé, en sa qualité de ministre de la défense du Japon, qu'il soutient la déclaration conjointe concernant le changement climatique et les forces armées endossées par des ministres de la défense à l'occasion du Forum de Paris sur la Paix qui a eu lieu en novembre 2021.
20. Les quatre ministres se sont engagés de nouveau en faveur de la réforme des Nations unies, notamment celle, rapide, du Conseil de sécurité, et sont convenus de poursuivre leurs efforts pour démarrer rapidement des négociations sur la base d'un texte. Les ministres français ont réaffirmé leur soutien à la candidature du Japon pour un siège de membre permanent au Conseil de sécurité des Nations unies.
21. Les quatre ministres ont souligné l'importance du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), pierre angulaire du régime international de désarmement et de non-prolifération nucléaires assurant la promotion des applications pacifiques de l'énergie nucléaire. Ils ont confirmé leur coopération étroite en matière de désarmement nucléaire, de non-prolifération nucléaire et d'applications pacifiques de l'énergie nucléaire, rappelé

l'autorité et la primauté du TNP dans ces domaines, et affirmé à ce titre leur détermination à contribuer au succès de la 10^e Conférence d'examen du TNP.

22. Les quatre ministres ont rappelé leur attachement à la coopération nucléaire civile entre la France et le Japon. Cette coopération approfondie couvre un champ vaste d'activités allant de la recherche et développement, à la coopération entre nos industriels et au retraitement du combustible usé. Les quatre ministres ont réaffirmé leur soutien en faveur de la fermeture du cycle du combustible.
23. Les quatre ministres sont convenus de mener des efforts pour assurer, dans le respect de la souveraineté des Etats arctiques, l'ordre libre, ouvert et fondé sur le droit en Arctique à travers des cadres multilatéraux tels que le Conseil de l'Arctique auquel les deux pays, parties à la CNUDM, participent comme observateurs, et également de coopérer étroitement pour que l'Arctique reste une zone de paix, de stabilité et de coopération.
24. Forts du succès de la réunion de ce jour, les quatre ministres ont décidé de poursuivre leurs échanges et ont donné instruction à leurs administrations respectives de suivre précisément les résultats de cette réunion.